



**PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT DE LA POLYVALENTE LA POCATIÈRE,
TENUE LE LUNDI 28 SEPTEMBRE 2020, À 17H30 PAR
VIDÉO-CONFÉRENCE**

SONT PRÉSENTS :

Professionnel : Pierre-Alexandre Dumont-Saucier

Personnel de soutien : Marie-Ève Pelletier, Nadine St-Onge

Enseignants : Nancy Milliard, Denis Bastille et Jean-Philippe Dionne

Parents : Magali Emond, Martine Jean, Johanne Voyer, Alexandre Bilodeau et Marie-Josée Bérubé

Directions : Kathy Fortin et Julie Trudel-Lefebvre (invitée)

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Après constatation du quorum, la directrice, Madame Kathy Fortin, ouvre la séance par les salutations d'usage et souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Marie-Josée Bérubé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est présenté avec les modifications suivantes :

- Ajout du point 2.3.1 Approbation des campagnes de financement 2020-2021
- 2.7 Plan de lutte 20-21 (reporté à la prochaine réunion car il n'est pas mis à jour encore).

1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 juin 2020

Il est proposé par Martine Jean et unanimement résolu que le procès-verbal de la rencontre du 23 juin 2020 soit adopté tel qu'il est présenté.

1.4 Suivi au procès-verbal

Aucun suivi

2. DOSSIERS DE DÉCISION

2.1 Nomination des postes suivants :

Nomination à la présidence du CÉ

Magali Emond est proposée par Johanne Voyer.

Elle accepte le poste et est élue par acclamation.

Nomination à la vice-présidence du CÉ

Johanne Voyer est proposée par Martine Jean.

Martine Jean est proposée par Marie-Josée Bérubé.

Johanne Voyer refuse.

Martine Jean accepte le poste et est élue par acclamation.

Nomination au secrétariat du CÉ

Johanne Voyer se propose.

Nadine St-Onge est proposée par Magali Emond.

Johanne Voyer se retire.

Nadine St-Onge accepte le poste et est élue par acclamation.

Nomination à la trésorerie du CÉ

Alexandre Bilodeau se propose.

Alexandre Bilodeau accepte le poste et est élu par acclamation.

2.2 Choix du représentant de la communauté

Après discussions et comme personne n'a manifesté son intérêt pour participer au conseil d'établissement, les membres décident de ne pas choisir de représentant de la communauté.

2.3 Approbation du programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école (art.87 LIP)

Mme Fortin mentionne que seulement 4 demandes d'activités ont été reçues à ce jour :

- Football le 4 octobre à Mont-Joli avec Charles-Yves Jolin, entraîneur.
- Football le 9 octobre à Chicoutimi avec Charles-Yves Jolin, entraîneur.
- Mission ADN le 14 octobre avec Noémie Lévesque, enseignante.
- Marche à l'extérieur avec Simon Ouellet.

Il est proposé par Magali Emond et unanimement résolu que le programme d'activités éducatives qui nécessitent un changement d'heure ou un déplacement des élèves hors de l'école soit adopté tel qu'il est proposé.

2.3.1 Approbation des campagnes de financement 2020-2021

Marie-Ève Pelletier nous présente les deux possibilités que nous avons concernant les campagnes de financement avec Humeur et Perfection pour cette année.

1^{er} choix : Les ventes se font par internet ou par courriel par les élèves. avec un pourcentage de profit moins élevé pour les élèves. Les paiements se font en ligne et la livraison se fait directement à la maison ou à l'adresse désirée par le client.

2^e choix : Les ventes se font en ligne par les élèves. La livraison des produits se fait à l'école et les élèves vont les distribuer eux-mêmes.

Après discussion, le choix # 1 est retenu par les membres.

2.4 Approbation de la résolution sur les mesures décentralisées et protégées 2020-2021

Mme Fortin présente le document pdf. Il est proposé que Nadine St-Onge fasse parvenir le document par courriel aux membres.

Il est proposé par Marie-Josée Bérubé et unanimement résolu que les mesures décentralisées et protégées 2020-2021 soit approuvées telles qu'elles sont exposées dans la résolution.

2.5 Approbation des normes et modalités 20-21

La directrice, Madame Kathy Fortin, suggère que ce point soit reporté à la prochaine réunion. Les documents seront transmis par courriel aux membres par Nadine St-Onge sous peu puisqu'ils ne sont pas finalisés.

2.6 Approbation de la mesure 1.4

La directrice, Madame Kathy Fortin, présente la mesure 1.4 et informe les membres qu'un montant de 2300\$ a été reçu de la part de URLS du Bas St-Laurent pour le PESM. Cette somme sera probablement utilisée pour l'achat de tapis roulant au local de gymnastique.

Il est proposé par Martine Jean et unanimement résolu que la mesure 1.4 soit approuvée telle qu'elle a été présentée.

2.7 Approbation du plan de lutte 2020-2021

La directrice, Madame Kathy Fortin, suggère que ce point soit reporté à la prochaine réunion. Le document sera transmis par courriel aux membres par Nadine St-Onge lorsqu'il sera finalisé.

2.8 Établissement du calendrier des rencontres

Afin de mieux planifier le calendrier des rencontres, Magali Emond suggère qu'un « Doodle » soit expédié par Nadine St-Onge aux membres dans les prochains jours.

3. DOSSIERS D'INFORMATIONS

3.1 Direction

3.1.1 Suivi Covid

La directrice, Madame Kathy Fortin, mentionne que les élèves sont bien heureux d'être à l'école. Ils s'adaptent généralement bien. Cependant, les membres du personnel commencent à être fatigués (surveillance, problèmes informatiques, adaptations de dernières minutes, etc.).

3.1.2 Présentation du protocole d'urgence

La directrice, Madame Kathy Fortin nous présente le protocole d'urgence mis en place pour l'école. Celui explique en gros ce qu'il se passera si un élève est testé positif ou encore si une classe ou l'école doit être fermée (cours en ligne). Le document officiel a été déposé le 11 septembre dernier à la direction générale. Nadine St-Onge fera parvenir par courriel aux membres.

3.1.3 Reprise des activités parascolaires et sportives

La directrice, Madame Kathy Fortin, informe les membres que les activités parascolaires sont de nouveau possibles depuis le 14 septembre dernier. Deux bulles au maximum peuvent être mélangées, selon les recommandations du Ministère. Cependant, plusieurs incohérences demeurent et des solutions doivent être trouvées. Le soccer et le football sont, malheureusement, annulés par le RSEQ.

3.2 Présidente

Rien à signaler.

3.3 Enseignants

Denis Bastille : Ce n'est pas toujours évident de gérer les élèves avec les règles énoncées. Les élèves font bien cela.

Jean-Philippe Dionne : Les routines vont bien, les élèves sont contents d'être ici. La situation nécessite beaucoup d'adaptations pour tous.

Nancy Milliard : Pour le 1^{er} cycle, en général, ça va bien. L'année est bien partie malgré tous les changements qui surviennent.

3.4 Soutien

Marie-Ève Pelletier : La situation est gérée une journée à la fois car il y a du nouveau à chaque semaine. L'agora sera ouverte aux bulles classes depuis ce matin. Il est à décider si un gouvernement étudiant sera choisi étant donné la situation exceptionnelle.

Nadine St-Onge : Nouveaux membres du personnel à l'administration cette année. Nadine St-Onge (remplace Danielle Lévesque comme secrétaire de direction), Julie Dion (remplace Nadine à la réception), Jessie Lebel-Briand (a eu le poste de Céline Pelletier). Yannick Parent occupe toujours le poste de TOS.

3.5 Professionnel

M. Dumont-Saucier : Mentionne qu'il est très heureux de participer au conseil d'établissement. Il travaille présentement sur les plans d'intervention et sur les adaptations. Il travaille beaucoup avec les équipes externes (CLSC, DPJ), Cindy Miville et Julie-A. Lemieux. Il mentionne qu'une nouvelle TTS travaille à l'école (Annie-Claude Simard) qui s'occupe aussi de la toxicomanie. Joël Ross est toujours sur place cette année comme travailleur social et Nancy Milliard pour l'encadrement.

3.6 Élèves

Mme Fortin suggère que ce point soit reporté à la prochaine réunion étant donné l'absence d'élèves au conseil d'établissement ce soir.

3.7 Comité de parents

Magali Emond nous dit que la première réunion est à venir prochainement. Elle nous en dira plus sous peu.

3.8 Trésorier

Denis Bastille explique à son successeur, Alexandre Bilodeau, qu'il faudra demander quel est le budget alloué en 2020-2021 à Jessie Lebel-Briand. Aussi, Denis Bastille (ancien trésorier) et Alexandre Bilodeau se rencontreront bientôt afin de faire une bonne transition des dossiers. Denis Bastille lui fera parvenir les documents par courriel.

3.9 Correspondance

Rien à signaler

3.10 Autres sujets
Rien à signaler

3.11 Question du public
Aucun public.

4. CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Marie-Josée Bérubé et unanimement résolu que la séance soit levée à 19h12.

Magali Émond, présidente

Kathy Fortin, directrice